

COMMISSION D'ADMISSION DU 10 OCTOBRE 2024 FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

Après examen des résultats de la commission d'admission du 10 octobre 2024, et conformément aux articles 7, 8 et 9 de l'arrêté du 2 janvier 2009 fixant les modalités d'admission et de formation du Certificat National de Compétence de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

CANDIDATS PROFESSIONNELS SALARIES:

SONT DECLARES ADMIS pour la session de décembre 2024, par ordre alphabétique :

ALLAIS Nadine BARTHELEMY Laura BRES Camille CAPET Margot CHABRIER JOURNIAC Laurine CONTAMINE Margaux DA SILVA Léa **HAYE** Marine **LACHHAB Souad LECOQ Charlotte LEYSSENE Florence NICOLAS Justine RAYMOND Mégane TEYCHENNE Loan VALENTIN Bruno VINCENT Manon**

CANDIDATS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE:

SONT DECLARES ADMIS pour la session de décembre 2024, par ordre alphabétique en liste principale :

DACRUZ Céline DUPEUX Aurélie SAVARY Xavier SENECHAL Anaëlle SOIRAT Marie-Line

Fait à ISLE, le 10 octobre 2024

La responsable des formations éducatives et des formations à l'encadrement,

Catherine LOUBRIAT

La Directrice Générale,

POLARIS Formation - Site d'Isle 2, rue du Buisson - BP 10 - 87170 Isle Tél. : 05 55 34 34 34 - Fax : 05 55 50 85 14

accueil.isle@polaris-formation.fr - www.polaris-formation.fr

Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87

Cécile BONNET